COMPOSITION

Le rapport des sociétés à leur passé : l’historien et les mémoires de la Guerre d’Algérie.

Vous montrerez comment les historiens ont permis le renouvellement des mémoires de la Guerre d’Algérie, en France et en Algérie.

 Le projet d’élaboration d’un manuel d’Histoire commun aux deux rives de la Méditerranée (sous la direction de Mostafa HASSANI-IDRISSI, *Manuel commun d’Histoire méditerranéenne*, 2014) montre qu’après la surenchère mémorielle des années 1990 et 2000, les gouvernements français et algériens, par le biais de leurs historiens, tentent de faire prévaloir l’histoire sur la compétition mémorielle communautaire, dans l’édification d’une mémoire de la Guerre d’Algérie (1954-1962). Même si la controverse autour de la présence de l’armée algérienne au défilé du 14 juillet 2014 montre que les tensions autour de la mémoire de la guerre restent vives. Longtemps la fermeture des archives (1982) aura interdit en France le travail des historiens tandis qu’en Algérie la mémoire de la guerre devenait une arme politique pour justifier la dictature du Front de Libération Nationale (FLN). Désormais les groupes porteurs de mémoire (Moudjahidines, harkis, anciens combattants et tous leurs descendants) composent de plus en plus une mémoire partagée en lien avec les travaux des historiens. Comment comprendre qu’il ait fallu plus d’un demi-siècle pour que l’Histoire prenne pied devant l’instrumentalisation de la mémoire ?

\* \* \*

 Jusqu’au milieu des années quatre-vingt la mémoire de la guerre d’Algérie est fragmentée entre les différents groupes porteurs de mémoires, l’histoire de cette guerre restant largement une histoire officielle, monopolisée par les États. En France la guerre est largement occultée. En Algérie elle est érigée au statut de mythe national intouchable. Dans les deux cas la mémoire officielle supprime toute tentative d’histoire critique.

 En France la guerre d’Algérie est occultée par l’État. La guerre en elle-même avait été occultée dans les médias. On parlait alors des « événements » : formées de trois départements français, l’Algérie ne pouvait être le théâtre d’une guerre, qui aurait, alors, été forcément une « guerre civile ». Soldats de métiers, appelés du contingent (Envoyés dès 1956) et supplétifs (Dont les harkis, combattants des *harkas*) ne sont donc pas des anciens combattants. Des lois d’amnistie (4) s’échelonnent entre 1964 et 1982 (Par des gouvernements de droite comme de gauche) pour permettre l’oubli des crimes commis en Algérie : torture, exécutions extra judiciaires, assassinats de prisonniers… La honte noie toute velléité de connaissance scientifique. Cette « sale guerre » a donc été menée salement, mais il s’agit aussi d’une défaite, donc d’une partie un peu honteuse de l’histoire... Les « Trente glorieuses » (1945-1975) selon l’heureuse formule de Jean FOURASTIÉ (*Les Trente glorieuses ou la révolution silencieuse*, 1979, Paris, Fayard) qui absorbe les énergies productives, la construction européenne (Traités de Rome, 1957, élargissements successifs de la Communauté Économique Européenne, CEE, en 1973, 1981 et 1986), le rapprochement franco-allemand, le difficile travail de mémoire sur la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) marqué par la projection du film de Max OPHÜLS, *Le Chagrin et la Pitié*. (1971) et la parution du livre de Robert PAXTON (*La France de Vichy (1940-1944)*, 1973, Paris, aux éditions du Seuil) expliquent en partie la facilité avec laquelle les gouvernements français successifs ont pu jeter un voile pudique sur cette guerre abominable. Quant aux groupes porteurs de mémoires ils sont d’avance déconsidérés : les anciens combattants (Réunis dans la Fédération Nationale des Anciens Combattants d’Algérie, de Tunisie et du Maroc, FNACA), sont considérés unanimement comme des fascistes et des salauds sartriens par la jeunesse du *Baby Boom*. Les rapatriés « Pieds Noirs », dispersés en métropole et déracinés, marqués par une culture méditerranéenne qui les marginalise, sont souvent ruinés par l’exil, parfois accusés d’avoir fait tuer les jeunes appelés du contingent pour défendre leur confort et leurs conditions de vie. Les harkis, enfin, sont parqués dans des camps de fortune loin de tous et de tout et proprement oubliés. Aucun d’eux ne reçoit de la nation la légitimité pour rappeler cette guerre. Pourtant des tentatives existent : *La bataille d’Alger* (1965) de Gillo PONTECORVO (lion d’or du festival du film de Venise, 1966), interdit en France lors de sa sortie, projeté seulement en 1971, montrait déjà la crudité et la cruauté de cette guerre.

 En Algérie, au contraire, la guerre, « guerre de libération », est érigée au rang d’un mythe national unificateur, comme la résistance française à l’occupant nazi l’est au même moment en France. Les morts aux combats sont les « martyrs » d’une nation qui s’édifie alors sous la houlette d’un parti unique (Le FLN) puis d’une dictature militaire (Renversement de BEN BELLAH en 1965 par le colonel Houari BOUMÉDIENNE). L’histoire officielle algérienne occulte les divergences au sein de la résistance algérienne : les divergences entre l’appareil politique (Le FLN) et la résistance armée (L’Armée de Libération Nationale, ALN), ou les divergences entre les différents mouvements (Le FLN de BEN BELLAH et le Mouvement National Algérien, le MNA, de Messali HADJ). L’histoire officielle oppose deux communautés soudées, les Français tous unis contre des Algériens soudés sans dissonance. Le régime dictatorial algérien, dirigé par le FLN et son armée, joue sa légitimité et sa survie sur cette mémoire officielle de la guerre. Les Algériens sont sollicités en permanence pour communier avec le souvenir des « martyrs » : le Mémorial du martyr d’Alger (Construit en 1982 pour les 20 ans de l’indépendance, dans le quartier El Madania qui surplombe la ville, par l’architecte Bachir YELLÈS) en est un bon exemple. Le musée du Moudjahid qui l’accompagne restant un archétype de l’histoire tronquée. C’est ce que Guy PERVILLÉ appelle une « hyper-commémoration mémorielle ». Pourtant, là encore, des tentatives pour faire émerger l’histoire au travers de la mémoire existent. En 1980, Mohammed HARBI, ancien cadre du MNA puis du FLN, proche de BEN BELLAH, échappé des prisons algériennes, publie *Le FLN, entre mirages et réalités*, puis, en 1981, participe à un travail collectif de publication de documents inédits et d’archives du FLN (*Les archives de la révolution algérienne*, 1981, Paris, les éditions Jeune Afrique & les éditions du Jaguar). En Algérie, même si le travail des historiens reste sous un contrôle étroit des autorités, le gouvernement lance dès 1972 des campagnes de rassemblement des archives écrites et orales, préalable indispensable à l’élaboration d’une histoire critique.

\* \* \*

 Les années quatre-vingt et plus sûrement les années quatre-vingt dix voient conjointement l’émergence de travaux historiques systématiques et critiques sur la période de la Guerre d’Algérie, mais aussi l’affirmation de mémoires communautaires. Deux dynamiques en apparence contradictoires ou conflictuelles mais qui ressortent de la même logique : la volonté des nouvelles générations de comprendre.

 En France les archives s’ouvrent petit à petit à partir des années quatre vingt (1982). Le premier colloque universitaire sur la Guerre d’Algérie a lieu en 1988. Benjamin STORA, Inspecteur Général de l’Éducation Nationale (IGEN) et professeur des universités (Institut National des Langues et Civilisations Orientales, INALCO, et Paris XIII), originaire de Constantine qu’il a quitté en 1962, publie *La gangrène et l’oubli* (1991). Certaines figures militaires françaises reçoivent une sorte de réhabilitation (Ainsi le putschiste Hélie DENOIX de SAINT-MARC, de Laurent BECCARIA, Perrin, 1989). L’État prend en compte les avancées historiques : en 1999 la loi officialise l’expression de la « Guerre d’Algérie », en 2002 à Paris, un « Mémorial national de la guerre d’Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie » est inauguré par Jacques CHIRAC, président de la République et lui-même ancien officier en Algérie (1956-1957). Parallèlement l’historiographie française s’intéresse de plus en plus à la question de la mémoire (Et des lieux de mémoire) comme objet historique autonome. Les témoignages des acteurs de la guerre sont davantage pris en compte que par le passé. La marche contre le racisme et l’égalité des droits (1983) qui rassemble 100 000 manifestants à Paris initie un « devoir de mémoire » de la génération des enfants d’immigrés maghrébins en France sur cette période qu’ont vécu leurs parents. Les événements douloureux des massacres de civils algériens par la police française le 17 octobre 1961 sont mis en lumière. Les médias français ouvrent leurs colonnes aux victimes algériennes de la guerre : c’est Louisette ILGHILAHRIZ par exemple qui témoigne des tortures subies quand elle avait vingt ans (*Le Monde*, juin 2000). Les généraux français sont les derniers à témoigner : le général AUSSARESSES dans *Services Spéciaux. Algérie (1955-1957)*. (Aux éditions Perrin, mai 2001) fait scandale en justifiant l’usage de la torture. Après l’avoir désavoué dans un premier temps, ses chefs se confessent aussi : le général MASSU d’abord, puis le général BIGEARD, commandant les parachutistes lors de la « bataille d’Alger » (1957). Si ces derniers regrettent, AUSSARESSES affirme n’avoir aucun remord. Poursuivi en justice, il sera déchu de la légion d’honneur, avant de décéder. L’avalanche de témoignages s’inscrit dans une compétition mémorielle communautaire (FNACA, harkis, immigrés algériens, *etc*.) que l’État tente de réguler vaille que vaille : la date du 19 mars (Accords d’Évian, 1962) choisie en 2012 pour la « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d’Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » entraîne l’hostilité des harkis et des Pieds Noirs qui y voient l’intention maligne des pouvoirs d’occulter les massacres de l’été 1962. La FNACA dénonce la présence des civils au mémorial, qui associe dans cette commémoration les morts du FLN et ceux de Métropole ! Dans cette compétition victimaire, les historiens établissent à petits pas un socle de connaissances solides : Raphaëlle BLANCHE éclaire les mécanismes de la torture (Thèse *La Torture et l’Armée pendant la guerre d’Algérie*.) grâce aux témoignages des officiers et des soldats, Tramor QUEMENEUR analyse les motivations des réfractaires, Yann SCIOLDO-ZÜRCHER analyse les efforts de la République pour accueillir les « Pieds Noirs », aboutissant à des conclusions allant à l’encontre de leur sentiment d’abandon lors de leur arrivée.

 En Algérie, la fragilisation du pouvoir du FLN accentue les logiques conduisant à l’émergence d’une histoire critique de la période. À la fin des années quatre-vingt (1988) la jeunesse algérienne se soulève, avant d’être violemment réprimée par l’armée qui use de la torture. Le parallèle est alors saisissant. Le discours du pouvoir en place sur la « sale guerre » n’est plus accepté comme argent comptant. Tout au long des années quatre-vingt la Kabylie (Région montagneuse du Nord algérien, foyer de l’insurrection de 1954, habitée de populations kabyles, donc non-arabes) est secouée par des émeutes récurrentes elles aussi réprimées violemment. Les techniques de l’armée algérienne sont similaires à celles de l’armée française 30 ans plus tôt : assassinats extrajudiciaires des *leaders*, torture, disparition, terreur… Le pouvoir en place essaie de faire plus de place au travail des historiens : un premier colloque international (1984) à Alger ressemble des chercheurs internationaux. Les résultats ne sont guère probants : l’histoire de la guerre d’Algérie reste, en Algérie, une histoire sous contrôle étroit du pouvoir. Les médias cependant tentent de faire revivre les oubliés de l’histoire officielle (Comme Messali HADJ). Des initiatives existent comme celle de Mohammed HARBI et Benjamin STORA (*La Guerre d’Algérie. 1954-2004 : la fin de l’amnésie*.). Mais contrairement à la France, les acteurs de la guerre (Le colonel Abdelaziz BOUTEFLIKA) sont toujours au pouvoir et contrôlent sévèrement l’écriture de l’histoire officielle : les harkis sont toujours présentés comme des traîtres et interdits de retour, leur massacre à l’été 1962 est, contre toute vraisemblance, encore nié. Entre les deux pays l’écriture d’une mémoire commune, qui paraît à ce jour impossible, impacte lourdement des relations diplomatiques toujours tendues : le « traité d’amitié franco-algérien » (2005) n’est toujours pas signé… L’historien français Benjamin STORA a proposé l’instauration d’une commission « Vérité et Réconciliation » sur le modèle sud africain : mais, si cette démarche paraît salutaire, le temps qui passe fait disparaître les témoins, et donc les témoignages, accentuant le risque de voir la parole des acteurs prisonnière des enjeux communautaires. En Algérie les manuels scolaires restent muets sur de nombreux aspects de la guerre, dérangeants pour le pouvoir en place (Lutte entre le MNA et le FLN, massacres des harkis et des Européens). En France les manuels scolaires accordent une large place à la question de la torture (publication du télégramme du général CHERRIÈRE du 13 mai 1955 autorisant les représailles collectives contre les populations algériennes). La question de la guerre d’Algérie est au programme des classes d’examens (Troisième et Terminales) et des cycles terminaux (Premières générales), laissant même de la place pour les débats historiographiques (Les critiques de Guy PERVILLÉ à l’analyse de Raphaëlle BLANCHE, périodiques des *Annales, Histoire, Sciences sociales*. Mai - Juin 2004).

\* \* \*

 Événement traumatique pour la France comme pour l’Algérie, la guerre a été occultée dans les deux nations mais de manière différente : en France l’État a tenté l’oubli par mutisme et désintérêt, espérant faire disparaître l’événement avec la disparition de ses acteurs. C’était sans compter avec la dimension mémorielle, les descendants souhaitant comprendre la vie de leurs aînés. En Algérie le pouvoir a sur-joué la mise en scène d’une guerre dont il tirait son unique légitimité. L’effritement de son pouvoir a permis une avance timide des historiens et des médias et l’installation d’une histoire plus complexe, sinon plus critique. En France, les historiens, souvent enfants de la deuxième génération, ont produits des travaux critiques qui permettent, vaille que vaille, de sortir la guerre d’Algérie de la surenchère mémorielle et victimaire qui, depuis les années quatre-vingt dix, a succédé à l’amnésie préméditée par les pouvoirs en place. En Algérie, l’histoire reste cependant tributaire des réformes démocratiques et sociales d’un régime encore très autoritaire.

SOURCES :

**ADOUMIÉ** (Vincent) et **FOUCHARD** (Dominique), sous la direction de, *Histoire. Terminale S*. , 2014, Paris, aux éditions Hachette – Éducation, 223 pages, 38 et suivantes, ISBN 978-2-01-135615-4.

**BOUREL** (Guillaume) et **CHEVALLIER** (Marielle), sous la direction de, *Regards historiques sur le monde actuel. Histoire. Terminales L-ES.* , 2012, Paris, aux éditions Hatier, 408 pages, plus particulièrement les pages 63 et suivantes, ISBN 978-2-218-96114-4.

**ZACHARY** (Pascal), sous la direction de, *Questions pour comprendre le XXe siècle. Histoire Premières L/ES/L*., 2011, Paris, aux éditions Hachette, collection « Hachette éducation », en partenariat avec ISTRA, 384 pages, pages 294 et suivantes pour la question coloniales à l’heure des indépendances et plus particulièrement les pages 302 à 305 et 3014 à 3019 pour la guerre d’Algérie ou les pages 274 et suivantes pour l’Algérie coloniale, ISBN 978-2-01135551-5